



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 9 Mars 2017

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.
Arrivée de Rachel COLIN à 20h08.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Janvier 2017 : il est adopté à l'unanimité.

Délibérations adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour :

2. Convention relative à la mise à disposition et à la mise à jour du PLU numérisé entre la commune, la COR et l'Etat.
3. Convention de versement d'un fonds de concours avec la COR relatif à l'informatisation des écoles.
Coût de 773.48 € pour la commune.
4. Subvention de 280.32 € à l'école Notre Dame des Roches pour l'informatisation des écoles au prorata du nombre d'élèves.
5. Demande d'arrêté attributif de subvention pour l'aménagement du cœur du village – tranche 2017.
6. Autorisation de signature du compromis et de l'acte d'achat des terrains pour le futur aménagement d'un parking proche de la gare ferroviaire. Après négociation avec le propriétaire, le prix du terrain convenu est de 15 € le m² pour la parcelle d'environ 2 500 m². Les discussions sont en cours avec Orange pour la périphérie du local technique situé sur la parcelle.
7. Approbation de la modification des statuts du SYDER
8. Convention avec le SYDER pour le Conseil en Energie Partagé (CEP). Coût supporté par la COR de 0.50 € par habitant.
9. Compte-rendu des Commissions :

Commission Bâtiment :

Bibliothèque : La commune a obtenu une subvention de 1 558 € dans le cadre des travaux de la bibliothèque par le biais des Certificats d'Economie d'Energie. C'est la COR qui a centralisé notre demande de subvention et qui va nous reverser la somme.

Barrage écréteur sur la Turdine : Les travaux ont repris depuis le 15 février et ils devraient se terminer en juin 2017. Les fortes pluies de cet hiver ont endommagé une partie des travaux réalisés qui ont été vite réparés.

Commission communication : Géraldine CHEVRET fait le compte rendu de la réunion du 4 février des nouveaux arrivants. Elle rappelle le bon déroulement de la réunion du 8 février avec les associations pour la mise en place du planning d'occupation des salles et la réussite du concert Celkit organisé le 25 février par St Romain en fête. Elle présente le planning des manifestations à venir.

Commission petite enfance :

Groupe scolaire : Pascal GIRAUD précise que Mme Eyraud est en arrêt maladie depuis mardi jusqu'à la fin de la semaine. Il annonce également que Mme BONIN est prolongée en arrêt maladie jusqu'à fin mars, de même que Mme LAROCHE.

Garderie scolaire : une proposition de terminer la garderie à 18h15 sera présentée aux parents d'élèves à condition qu'il y ait au moins 8 enfants présents. Le coût sera de 0.50 € le quart d'heure. Cette modification pourrait être mise en place au retour des vacances d'avril.

Il fait le compte rendu du dernier conseil d'école.

Sécurité : le PPMS a été mis à jour. Le marquage au sol pour sécuriser l'accès des piétons au bâtiment depuis le parking a été réalisé. L'installation d'un portillon de secours a été faite rue du Lavoir.

Maxime MICHALLET demande si une classe sera fermée à la rentrée scolaire 2017. Pascal GIRAUD répond qu'il manque seulement 5 enfants dans les effectifs pour maintenir cette classe.

Urbanisme : une procédure à l'amiable est engagée contre un propriétaire qui a installé un mobilhome sur un terrain agricole et un autre, qui a construit un garage sans autorisation. Ils doivent les enlever avant le 30 septembre au plus tard. A défaut une procédure contentieuse sera engagée.

Ecole Notre Dame des Roches : une demande de subvention a été faite pour les classes vertes qui séjourneront à Vaujany (Isère). 40 € par enfant accordé, soit environ 17% du montant total du séjour par élève.

Commission voirie :

Aménagement et mise en accessibilité du Bourg :

Jean-Michel COQUARD précise que les travaux reprendront à partir du lundi 20 mars 2017. La rue centrale sera fermée à la circulation pendant les vacances scolaires d'avril. Actuellement, c'est l'entreprise SOGEA qui fait un repérage des réseaux.

La commission s'est réunie pour choisir le mobilier urbain.

Si le planning des travaux est respecté, la fin du chantier devrait être le 21 juillet 2017.

Ecole Notre Dame des Roches : Jean-Michel COQUARD relance de nouveau pour avoir l'autorisation de créer 4 places de parking privée pour les enseignantes.

Cheminement piétons : des devis vont être demandés pour continuer le cheminement piétons de la route de Pontcharra et pour constituer le dossier de demande de subvention dans le cadre des amendes de police 2017.

10. Informations diverses :

Présentation des dépôts de permis de construire et des déclarations préalables.

Planning des permanences du scrutin des élections présidentielles est joint en annexe.

Prochaines réunions du Conseil Municipal :

le vendredi 31 mars à 18h

le jeudi 4 Mai 2017 à 20h

La séance est levée à 21h50.